

Crédit Impôts Compétitivité Emploi

Malgré la **suppression de milliers d'emplois** Carrefour a pourtant bénéficié du CICE ! **Bilan de ce dispositif.**



cours, et le remboursement du CICE pour les précédentes. **En tout, ce sont donc près de 40 milliards d'€** qui devront être déboursés par l'Etat l'an prochain.

Un crédit d'impôts sans contreparties.

Quoiqu'il arrive, Carrefour ne remboursera pas le CICE, qui a été en fait accordé aux entreprises sans contreparties. Un bilan est bien présenté chaque année aux représentants du personnel, mais il s'agit seulement d'un avis consultatif.... D'autre part, le législateur avait prévu en 2013 que le CICE puisse formuler un recours devant des comités régionaux en cas de contestation de sa bonne utilisation... mais ceux-ci n'ont jamais été créés !!!

De toute façon, Carrefour a toujours contesté que le montant du CICE soit suffisant, indiquant que la hausse des impôts et taxes depuis 2011 était largement supérieure à celui-ci. Finalement le discours de Carrefour se résume à ceci : trop de taxes et pas assez d'aides...

Le CICE, né sous le quinquennat de François Hollande, consistait en une réduction d'impôts des entreprises sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le Smic. Il a été transformé le 1er janvier 2019 en une baisse de cotisations immédiate pour les entreprises, jusqu'à 10 points pour les salaires compris entre 1 et 1,6 Smic.

Son coût pour les finances publiques s'élève à **20 milliards d'€**. A noter qu'en 2019, l'Etat devra supporter à la fois la baisse de charges patronales pour l'année en

Le CICE avait pour objet de financer les dépenses d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, **de recrutement**, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique ou énergétique des entreprises et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Chez Carrefour, on peut s'interroger sur son utilisation, notamment en matière d'emploi... particulièrement quand on considère **les années 2018 - 2019** où l'on risque de totaliser désormais en 2 ans, plus de **10 000 suppressions de postes**.

752 millions d'€ de CICE accordés à Carrefour entre 2013 et 2018 !

2013	2014	2015	2016	2017	2018
90 millions d'€ (taux à 4%)	120 millions d'€ (taux à 6%)	134 millions d'€ (taux à 6%)	134 millions d'€ (taux à 6%)	149 millions d'€ (taux à 7%)	125* millions d'€ (estimation)